

Communiqué de Ensemble! Boycott, Désinvestissement, Sanctions contre Israël !

Category: Communiqués

écrit par jmfouquer | 29 octobre 2015

La semaine dernière, la Cour de cassation, a confirmé la décision prononcée par la cour d'appel de Colmar fin 2013. Celle-ci condamnait pour «provocation à la discrimination nationale, raciale et religieuse» douze militants de Mulhouse qui avaient participé en 2009 et 2010 à des actions appelant au boycott de produits israéliens dans le cadre de la campagne BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) à laquelle participe Ensemble!.

Cette décision inique est une atteinte grave aux libertés publiques qui aurait rendu impossible les campagnes menées contre le régime raciste blanc en Afrique du sud. Assimiler la campagne BDS à l'équivalent d'une « discrimination » est une confusion absurde entre, d'une part, des entités juridiques (entreprises, institutions) et leurs produits, et, d'autre part, des individus. C'est également une provocation: les discriminations d'ordre « nationale, raciale et religieuse » sont bien réelles en France et souvent le fait des « forces de l'ordre » comme nous le rappelle la commémoration des 10 ans du décès de Zyed et Bouna, morts à cause de la police... qui n'a connu aucune condamnation pour cette tragédie.

Ce qui est recherché ici n'est rien d'autre que la criminalisation du mouvement de solidarité avec la Palestine dans la lignée des interdictions de manifestation pour Gaza lors de l'été 2014. Alors que le peuple palestinien continue à subir l'horreur de l'occupation, que le gouvernement israélien franchit de nouveaux caps dans l'abjection, il n'est pas question de céder !

Nous sommes plus que jamais déterminés à rester du côté du peuple palestinien et à participer à la campagne Boycott, Désinvestissement, Sanctions pour mettre en échec l'Etat d'Israël.